



Séparations, vols de biens, procédures

Par **lakrisette**, le **27/11/2009** à **14:07**

Bonjour,

Je me suis séparée de ma copine la mère de mon fils nous n'étions pas marier , elle a donc rendu son bail et les clé , deux mois après alors que j'étais en vacances à l'étranger avec le double qu'elle a fait elle a volé tout l'appartement entier il ne restait plus que les murs mais j'ai la facture que de 3 biens alors j'ai porté plainte et ça a été classé sans suite j'ai donc reporté plainte au procureur on n'a du à nouveau comparaître à la gendarmerie et depuis plus de nouvelles.

J'aimerais savoir si vraiment je ne peux plus rien faire parceque je ne comprends pas les affaires sont à mon nom; en plus à la gendarmerie la première fois quand ils lui ont demandé où étaient les affaires elles leur a dit qu'elle les avait vendus (c'est du recel ?!) je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas de suite

Merci pour vos réponses. C